1.2

Les ESMS pour enfants et adolescents handicapés

Fin 2018, 167 300 enfants et adolescents handicapés sont accompagnés dans les établissements et services médico-sociaux qui leur sont dédiés, soit 1 % de l'ensemble des moins de 20 ans.

Plus de structures, de places et d'enfants accompagnés depuis 2006

Les enfants et adolescents handicapés sont orientés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de leur département vers un établissement ou un service médico-social, en fonction de la forme d'accueil ou d'accompagnement préconisée pour eux. Au 31 décembre 2018, les établissements et services médico-sociaux pour enfants et adolescents handicapés proposent 164 700 places dans 4 170 structures, pour 167 310 enfants et adolescents accompagnés (tableau 1). Entre 2006 et 2018. 24 710 places d'accueil et d'accompagnement ont été créées dans l'ensemble des établissements et services, et 25 410 personnes supplémentaires ont pu être accompagnées au cours de cette période (dont 91 % dans les services).

Les services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad) ont accompagné 70 % d'enfants et adolescents supplémentaires entre 2006 et 2018. Les enfants et adolescents accompagnés par des Sessad représentaient le quart des enfants et adolescents accompagnés par l'ensemble des établissements et services pour enfants et adolescents en 2006, mais plus du tiers en 2018.

Les établissements dans leur ensemble ont accompagné 3,1 % d'enfants supplémentaires entre 2006 et 2018. Les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (Itep) en accompagnent 9,5 % de plus,

et les établissements pour enfants polyhandicapés 17 % de plus, des progressions bien supérieures à cette moyenne.

L'externat, modalité d'accueil privilégiée dans les établissements pour enfants handicapés

Les modalités d'accueil ou d'accompagnement diffèrent selon le type de structure (*graphique 1*). Sept enfants en institut médico-éducatif (IME) sur dix sont en externat, alors que c'est le cas pour 53 % des enfants en établissement pour enfants polyhandicapés et 57 % de ceux accompagnés par un institut d'éducation motrice (IEM).

L'internat complet, de semaine ou séquentiel, bien que minoritaire, reste une modalité d'accueil importante : 33 200 jeunes en bénéficient, soit 20 % de l'ensemble des jeunes accompagnés. L'internat concerne entre trois et quatre enfants sur dix dans les Itep, les établissements pour enfants polyhandicapés, les instituts d'éducation motrice et les établissements pour jeunes déficients sensoriels. Selon l'âge des enfants et adolescents handicapés, les modalités d'accompagnement varient : plus l'enfant se rapproche de la majorité, plus l'internat (complet, de semaine ou séquentiel), tout comme l'externat, deviennent une modalité d'accueil fréquente. À l'inverse, les prestations sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire ont tendance à décroître avec l'âge.

Pour en savoir plus

- > Bergeron, T. (2022, mai). Près de 170 000 enfants et adolescents handicapés sont accompagnés dans des structures dédiées fin 2018. DREES, Études et Résultats, 1231.
- > Bergeron, T., Dauphin, L. (2020, décembre). L'offre d'accueil des personnes handicapées dans les établissements et services médico-sociaux fin 2018. DREES, Études et Résultats, 1170.

Tableau 1 Nombre de structures, de places et d'enfants et adolescents accompagnés

	2018			Évolution entre 2006 et 2018 (en %)		
Type de structure	Nombre de structures	Nombre de places	Nombre de personnes accueillies	Nombre de structures	Nombre de places	Nombre de personnes accueillies
Ensemble des structures pour enfants	4 170	164 700	167 310 ⁴	+23,4	+17,7	+17,9
Établissements pour enfants	2 370	108 900	110 920	+14,1	+2,1	+3,1
Dont instituts médico-éducatifs (IME)	1 300	70 730	72 070	+6,0	+1,2	+1,0
Dont instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (Itep)	460	15 980	15 960	+28,0	+6,8	+9,5
Dont établissements pour enfants polyhandicapés	200	5 680	5 930	+5,8	+12,9	+17,3
Dont instituts d'éducation motrice (IEM)	140	7 180	7 080	+9,9	-2,4	-2,6
Dont établissements pour jeunes déficients sensoriels ¹	120	6 740	6 790	-11,9	-19,8	-14,7
Dont autres ²	150	2 600	3 080	+270,7	+157,5	+139,7
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad)	1 800	55 790	58 280	+38,2	+67,3	+69,6
Lieux de vie et d'accueil (LVA) ³	< 10	< 10	< 10	-	-	-

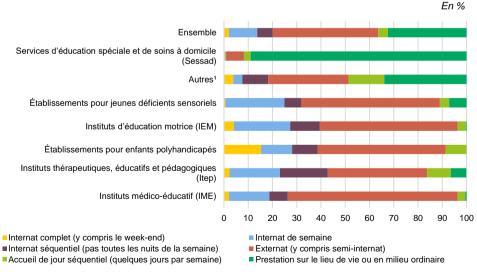
^{1.} Instituts pour déficients visuels, établissements pour déficients auditifs, instituts d'éducation sensorielle pour enfants sourds/aveugles.

Lecture > Au 31 décembre 2018, il y a 4 170 ESMS pour enfants et adolescents handicapés en France.

Champ > Établissements et services pour enfants et adolescents handicapés, France métropolitaine et DROM.

Sources > DREES, enquêtes ES-Handicap 2006 et 2018.

Graphique 1 Modalités d'accueil ou d'accompagnement des enfants



^{1.} Voir tableau 1, plus « lieux de vie et d'accueil accueillant des enfants et adolescents handicapés ».

Lecture > 2,1 % des enfants handicapés en IME sont accompagnés en internat complet.

Champ > Personnes accompagnées par des ESMS pour enfants et adolescents handicapés au 31/12/2018, France métropolitaine et DROM.

Source > DREES, enquête ES-Handicap 2018.

^{2.} Établissements d'accueil temporaire, jardin d'enfants, établissements expérimentaux et foyers d'hébergement pour enfants et adolescents handicapés.

^{3.} Nouvelle catégorie de structure en 2018.

^{4.} La somme des personnes accompagnées par structure n'est pas égale au total, puisqu'une même personne peut être accueillie dans deux structures à la fois ; le total est donc calculé « hors doubles comptes ». Ce travail n'a pu être effectué que pour l'année 2018. Le taux d'évolution depuis 2006 a donc été calculé sur les nombres de personnes accompagnées avant correction des doubles comptes.